PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE
OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE :

MODULE DE FORMATION INITIALE
Exécutant

A l'issue de la formation, l'apprenant pourra être validé sur les indices suivants : B0, H0, H0V, selon les modules suivis et validés en théorie et en pratique.

Durée de la formation :

1 jour soit 7 heures.

Intervenant :

La formation est animée par un formateur expérimenté et détenteur des habilitations électriques correspondantes.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Diaporama, film. Textes règlementaires et juridiques.
Formation participative, études de cas pratique, exercices pratiques dans notre salle équipée de cellules haute et basse tension.

Evaluation :

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques selon les modalités de la norme NF C18-510/A2.
Le candidat se verra attribuer une attestation ainsi qu'un avis après formation.

Passeport prévention :

ROME 105754 : Réaliser des opérations de sécurité nécessitant une habilitation.
ROME 105752 : Règles et consignes de sécurité lies à l'électricité.
ROME 490101 : Normes relatives à la prévention des risques électriques.
FORMACODE 24039 : Norme électrique.
FORMACODE 24049 : Habilitation électrique.
NSF 255m : Electricité, électronique.

Le programme est conforme à la Norme NF C 18-510/A2 de janvier 2023

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE
OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE :

MODULE TRONC COMMUN N°1

Objectifs :

Effectuer en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement pouvant présenter des risques électriques.
Acquérir une connaissance de la réglementation (NF C 18-510/A2) en matière de sécurité électrique.
Identifier les risques liés à l'activité et à l'environnement.

Pré-requis :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Objectifs opérationnels

- Distinguer les grandeurs électriques.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE EXECUTANT
Indices B0, H0, H0V

Objectif :

Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

Pré-requis :

Avoir validé le tronc commun N°1.

Objectifs opérationnels

- Nommer les acteurs concernés par les travaux.
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.).